Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 19/07/2024 - 32150 - 2005 B 03846 - 331 309 120 - ABEILLE ASSURANCES HOLDING

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

Comptes annuels 2023

Abeille Assurances Holding

Bilan	48
2. Compte de résultat	50
3. Annexes aux comptes sociaux	52
3.1 Faits majeurs de l'exercice	52
3.2 Principes, règles et comptables comptables	52
3.3 Notes sur le bilan	54
3.4 Notes sur le compte de résultat	62
3.5 Résultat Courant-Résultat Exceptionnel	63
3.6 Autres informations	64
3.7 Evènements post-clôture	64

Classification : Interne

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

1- Bilan au 31 décembre 2023

(en euros)

ACTIF	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations inccorporelles :				
Immobilisations corporelles :				
Immobilisations financières :				
Titres de participations	4 252 547 673	849 940	4 251 697 733	3 842 759 366
Créances rattachées à des participation	509 101 204		509 101 204	395 368 142
Prêts	2 784 600		2 784 600	2 785 545
Autres immobilisations financières	3 615 403		3 615 403	3 426 075
ACTIF IMMOBILISE	**4 768 048 880**	**849 940**	**4 767 198 940**	**4 244 339 128**
Clients et comptes rattachés				322 992
Groupe et associés	23 247 638		23 247 638	46 702 427
Autres créances	68 397 025		68 397 025	211 672 553
Valeurs mobilières de placement	192 291 132		192 291 132	74 748 280
Disponibilités	20 508 286		20 508 286	33 976 891
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**304 444 081**		**304 444 081**	**367 423 143**
TOTAL	**5 072 492 961**	**849 940**	**5 071 643 021**	**4 611 762 271**

Classification : Interne

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

(En euros)

PASSIF	31/12/2023 Avant Affectation du résultat	31/12/2022 Avant Affectation du résultat
Capital Social	1 678 702 329	1 678 702 329
Primes et Réserves		
Primes liées au capital		
Réserve légale	167 870 233	167 870 233
Réserve libre	1 140 000 000	1 140 000 000
Report à nouveau	108 613 349	3 555 589
Résultat de l'exercice	123 925 627	134 901 357
Acompte sur dividendes		
CAPITAUX PROPRES	**3 219 111 538**	**3 125 029 508**
Produit des émissions de titres participatifs	1 100 000 000	1 100 000 000
AUTRES FONDS PROPRES	**1 100 000 000**	**1 100 000 000**
PROVISIONS REGLEMENTEES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**418 753**	**575 534**
Emprunts et dettes auprès des établis.de crédit		25 569 451
Emprunts et dettes financières divers	405 505 651	132 781 863
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 346 302	5 060 038
Dettes fiscales et sociales	16 611	58 648
Groupe et associés	338 053 066	222 109 402
Autres dettes	4 191 100	577 828
DETTES	**752 112 730**	**386 157 229**
TOTAL	**5 071 643 021**	**4 611 762 271**

Classification : Interne

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

2- Compte de résultat au 31 décembre 2023

(en euros)

	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
. Prestations		
. Reprises de provisions, transferts de charges	156 781	69 398
. Autres produits d'exploitation	16 435 104	16 339 585
Total I :	**16 591 885**	**16 408 983**
CHARGES D'EXPLOITATION :		
. Achats et charges externes	93 409 016	135 268 136
. Impôts, taxes et versements assimilés	140 140	61 702
. Salaires, traitements et charges sociales	-927 895	313 783
. Dotations aux amortissements et aux provisions		100 000
. Autres charges	82 690	78 254
Total II :	**92 703 952**	**135 821 876**
RESULTAT D'EXPLOITATION (III = I - II)	**-76 112 066**	**-119 412 893**
Quote-part des résultat sur opérations faites en commun		
. Bénéfice (IV)	3 483 784	124 766
. Perte (V)	155 980	509 526
PRODUITS FINANCIERS :		
. Revenus de participations	255 544 305	198 303 690
. Autres intérêts et produits assimilés	31 572 674	11 990 023
. Différence positive de change		
. Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	2 935 653	99 341
. Reprise de provisions		3 022
Total VI :	**290 052 633**	**210 396 075**
CHARGES FINANCIERES :		
. Intérêts et charges assimilées	119 314 665	62 030 311
. Différences négatives de change		
. Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		436 141
. Dotations aux amortissements et aux provisions	105 000	15 305
Total VII :	**119 419 665**	**62 481 758**
RESULTAT FINANCIER (VIII = VI - VII)	**170 632 967**	**147 914 318**
RESULTAT COURANT avant impôts (III + IV + V + VIII)	**98 160 665**	**29 135 717**

Classification : Interne

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

(en euros)

	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
. Sur opération de gestion		37 419
. Sur opérations en capital		146 386 252
. Gain d'intégration fiscale (brut d'impot)	26 853 894	15 420 289
. Reprise de provisions		
Total IX :	**26 853 894**	**161 843 960**
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
. Sur opération de gestion	90 002	1
. Sur opérations en capital		54 265 638
. Charge d'intégration fiscale (brut d'impot)		
. Dotations aux provisions		
Total X :	**90 002**	**54 265 639**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (XI = IX - X)	**26 763 892**	**107 578 321**
Participation des salariés (XII)	**686 970**	**793 630**
Impôt sur les bénéfices (XIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VI + IX)	**336 982 196**	**388 773 785**
TOTAL DES CHARGES (II + V + VII + X + XII + XIII)	**213 056 569**	**253 872 428**
BENEFICE / (PERTE) DE L'EXERCICE	**123 925 627**	**134 901 357**

Classification : Interne

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

3- Annexes aux comptes Annuels

3.1. Faits majeurs de l'exercice

3.1.1 Offre publique d'achat simplifiée lancée sur les titres d'Union Financière de France Banque :

À la suite de l'offre publique d'achat simplifiée déposée par Abeille Assurances Holding sur les actions de la société Union Financière de France Banque (UFF), dont les résultats ont été annoncés le 16 février 2023, Abeille Assurances Holding détient dorénavant, directement ou indirectement (vis les titres détenus notamment par Abeille Vie), 99,97% du capital et des droits de vote d'UFF.

3.1.2 Acquisition des titres des Bureaux de l'Epargne et absorption des bureaux de l'Epargne par Epargne Actuelle :

Le 5 juillet 2023, Abeille Assurances Holding a fait l'acquisition des Bureaux de l'Epargne, cabinet de courtage en assurance-vie. Fin décembre 2023, une opération de fusion-absorption des Bureaux de l'Epargne par Epargne Actuelle a été réalisée.
Cet investissement stratégique permet à Abeille Assurances de renforcer son leadership dans la distribution des produits de son partenaire historique Afer. Déjà présente au travers de son réseau d'agents généraux et de sa filiale Epargne Actuelle, cette opération vient renforcer le dispositif commercial d'Abeille Assurances avec un réseau unifié et agencé sur l'ensemble du territoire, permettant un conseil en proximité attendu par les épargnants français.

3.1.3 Activité des filiales et des sociétés contrôlées

Augmentation de capital d'Abeille IARD & Santé
En date du 30 juin 2023, Abeille Assurances Holding a souscrit à l'augmentation de capital de 200 M€ d'Abeille IARD & Santé.

Augmentation de capital de Newco
En date du 28 juin 2023, Abeille Assurances Holding a souscrit à l'augmentation de capital de 105 K€ puis à la diminution de capital de 127.3 K€.

3.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2023 sont établis suivant les normes, principes et méthodes comptables généralement admis en France, conformément au règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables et aux principes suivants :

- Principe de prudence,
- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

Les principes, règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

Classification : Interne

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

- **Evaluation des titres de participation**

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition.
Les éventuelles dépréciations sont déterminées par référence à leur valeur d'utilité. Les éléments pris en considération pour déterminer cette valeur sont l'actif net réévalué, la rentabilité, les perspectives de réalisation, la conjoncture économique et éventuellement la valeur marchande des participations concernées.

- **Evaluation des autres immobilisations financières**

Les autres immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition.
Les éventuelles dépréciations sont déterminées par référence au cours moyen publié du dernier mois de l'exercice pour les titres cotés, ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

- **Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition.
Les éventuelles dépréciations sont déterminées par référence au cours de bourse pour les titres cotés, à la valeur vénale pour les autres titres.

- **Créances**

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale sous déduction, le cas échéant, d'une dépréciation si leur valeur probable de négociation est inférieure.

- **Avantages du personnel à long terme et postérieurs à l'emploi**

À la suite de l'abrogation de la recommandation CNC n°2003-R-01, la société Abeille Assurances Holding continue à appliquer la principale méthode retenue en pratique et à utiliser la méthode des unités de crédits projetés dans le calcul de ces engagements conformément au principe de permanence des méthodes.

Concernant les avantages postérieurs à l'emploi, elle applique la méthode dite du « corridor » en étalant les écarts actuariels excédant 10 % du maximum entre la juste valeur des actifs de couverture et de l'obligation à l'ouverture sur la durée résiduelle d'activité.
Concernant les autres avantages à long terme, comme requis par cette même recommandation, elle reconnaît les écarts actuariels immédiatement en résultat et comptabilise donc au bilan la valeur nette de l'engagement.

- **Produits et charges**

L'ensemble des produits et charges est reconnu conformément au principe de séparation des exercices.

Classification : Interne

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

➢ **Impôt**

La société Abeille Assurances Holding est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est la société tête de groupe.

➢ **Changement de méthode :** Néant

➢ **Dérogations aux principes généraux du plan comptable :** Néant

3.3. Note sur le Bilan

Actif immobilisé

Titres de participation

Au 31 décembre 2023, la valeur brute des titres de participation s'élève à 4 252,5 M€ et se décompose comme suit :

(en millions d'euros)

Désignation	Nombre d'actions	%	Valeur brute d'inventaire			
			31/12/2022	Entrées	Sorties	31/12/2023
Abeille Vie	5 777 200	99,99	3 039,6			3 039,6
Abeille IARD &Santé	6 946 933	99,99	741,7	200,0		941,7
OFI Invest	13 200 464	43,00	40,8			40,8
UFF	4 055 224	24,98	16,2	68,9		85,2
Locamat	269 999	99,99	4,2			4,2
Abeille Solutions	7 500	100,00	0,8			0,8
Epargne Actuelle	5 401 000	37,60	0,0	140,0		140,0
Autres participations			0,2	0,1		0,3
Total			**3 843,5**	**409,03**	**0,00**	**4 252,5**

Dépréciation des titres de participation

Au 31 décembre 2023, la dépréciation des titres de participation s'élève à 0,8 M€ et se détaille comme suit :

(en millions d'euros)

Désignation	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Abeille Solutions	0,6	-	-	0,6
Newco	0,2	0,1	-	0,3
Total	**0,7**	**0,1**	**0,0**	**0,8**

Classification : Interne

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

Créances rattachées à des participations

(en millions d'euros)

Désignation	31/12/2022	Mouvements de la période	31/12/2023
TSR Abeille Iard&Santé (100 M€ en 2022 et 110 M€ en 2023)	100,0	110,0	210,0
TSDI Abeille Vie *(souscrit en 2019)*	290,0	0,0	290,0
intérêts courus à recevoir	5,4	3,7	9,1
Total	**395,4**	**113,7**	**509,1**

Sur l'exercice, la société a souscrit au TSR émis par Abeille IARD & Santé en date du 20 décembre 2023 pour un montant de 110 M€.

Autres Prêts et TSDI

(en millions d'euros)

Désignation	31/12/2022	Mouvements de la période	31/12/2023
TSDI Sogessur *(souscrit en 2003)*	1,3	-	1,3
TSDI Sogessur *(souscrit en 2004)*	1,5	-	1,5
Total	**2,8**	**0,0**	**2,8**

Autres immobilisations financières

Elles se détaillent comme suit :

- Caution d'un montant de 3,6 M€ versée à la SCI Montaigne au titre du bail de l'immeuble loué par Abeille Assurances Holding
- Intérêts courus à recevoir sur les autres TSDI pour 18,8 K€.

Actif Circulant

Créances

Les créances au 31/12/2023, à l'exception de celles liées à des contrats de régime de retraite sur-complémentaire, sont toutes à échéance de moins d'un an.

Classification : Interne

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

(en millions d'euros)

Actif circulant	31/12/2023	31/12/2022
Clients factures à établir	0,0	0,1
Créances clients divers	0,0	0,2
Créances clients et comptes associés	**0,0**	**0,3**
Comptes courants financiers (cash-pooling) :		
- Abeille Retraite Professsionnelle	0,0	35,2
- Locamat	5,2	4,7
- Abeille Développement Vie	0,0	2,7
- SAS 100 Courcelles	0,0	2,7
- Autres	0,1	0,0
Comptes courants d'intégration fiscale :		
- Abeille IARD & Santé	0,0	0,1
- Abeille Retraite Professionnelle	0,0	1,0
- Abeille Epargne Retraite	6,4	-
- SCIP	0,5	-
- Zelmis	2,7	-
- Epargne actuelle	1,0	-
- SAS 100 Courcelles	7,1	-
- Ofi Invest Real Estate	0,0	0,1
- Autres	0,2	0,1
Comptes courants groupe Autres	0,0	0,1
Créances groupe et associés	**23,2**	**46,7**
Etat - Impôt sur les sociétés	26,0	9,8
Autres comptes débiteurs (a)	37,5	200,7
Avoirs Fournisseurs	5,0	1,2
Autres créances	**68,4**	**211,7**
Valeurs mobilières de placement (b)	**192,3**	**74,7**
Banque	**20,5**	**34,0**
Total général	**304,4**	**367,4**

(a) ce détaille comme suit :
- 34 M€ au titre des contrats de régime de retraite sur-complémentaire CARDIF;
- 0,08 M€ de produits à recevoir du cashpooling
- 3,3 M€ de quote part sur le résultat du GIE

(b) constituées d'OPC de trésorerie

Classification : Interne

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

Passif

Capitaux propres

Au 31 décembre 2023, le capital social, entièrement libéré, est composé de 186 522 481 actions d'une valeur nominale de 9 euros.

La répartition de ces actions s'analyse comme suit :

- Macif SAM	158 543 409
- AESIO	18 633 596
- Apivia Macif	9 326 126
- Autres	19 350
	186 522 481

(En millions d'euros)

Variation des capitaux propres	Situation nette au 31/12/2022	Affectation résultat 2022 (a)		Résultat de l'exercice 2023	Situation nette au 31/12/2023
		Affectation au report à nouveau	Dividendes versés		
Capital Social	1 678,7				1 678,7
Réserve légale	167,9				167,9
Réserves libres	1 140,0				1 140,0
Report à nouveau	3,6	105,1			108,6
Résultat de l'exercice	134,9	-105,1	-29,8	123,9	123,9
TOTAL	**3 125,0**	**0,0**	**-29,8**	**123,9**	**3 219,1**

(a) : cf Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2023

Autres Fonds Propres

Abeille Assurances Holding a procédé le 8 décembre 2015 à l'émission de deux obligations subordonnées réservées initialement à Aviva Group Holdings Ltd : Tier 1 d'un montant de 700 M€ et Tier 2 d'un montant de 250 M€.
Lors de la cession d'Abeille Assurances Holding réalisée en date du 30 septembre 2021, ces deux obligations subordonnées ont été cédées à Aéma Groupe.

Le 16 août 2019, Abeille Assurances Holding a procédé à l'émission d'une nouvelle obligation subordonnée souscrit par AGH d'un montant de 150M€. Cette obligation subordonnée a été également cédées à Aéma Groupe.

Ces obligations remplissent les conditions des fonds propres au sens de la réglementation Solvabilité II.
Le paiement des intérêts est effectué semestriellement.

Classification : Interne

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

Obligation subordonnée Tier 1	
Montant :	700 M€
Intérêts :	Euribor 6 mois + 646 points de base
Prix d'émission :	Au pair
Prix de remboursement :	Au pair

Obligation subordonnée Tier 2	
Montant :	250 M€
Intérêts :	Euribor 6 mois + 453 points de base
Prix d'émission :	Au pair
Prix de remboursement :	Au pair

Obligation subordonnée Tier 2	
Montant :	150 M€
Intérêts :	Euribor 6 mois + 405 points de base
Prix d'émission :	Au pair
Prix de remboursement :	Au pair

Provisions pour risques et charges

Ces provisions, d'un montant de 0,4 M€ au 31 décembre 2023, concernent les engagements de retraite.

Avantages du personnel

1) Avantages à long terme :

Les principes applicables en la matière sont définis dans les principes, règles et méthodes comptables.

Avantages postérieurs à l'emploi (en milliers d'euros)

1) Régime à prestations définies

Les régimes post-emploi à prestations définies en vigueur au sein du groupe sont les suivants :
- du PSAD : régime de retraite surcomplémentaire envers d'anciens cadres dirigeants, fermé en 1978. Ce régime est géré par le BCAC. Le montant de la provision inscrite au bilan est de 0,4 M€.
- du régime de retraite surcomplémentaire, fermé au 1er janvier 1996, géré par Cardif. La sur-couverture résiduelle (34 M€) est portée par Abeille Assurances Holding, signataire du contrat avec Cardif pour l'ensemble du groupe.

Classification : Interne

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

En K€

	Nom du régime	RPGV	PSAD	Total
	Variation de la dette actuarielle			
	- Valeur de la dette actuarielle à l'ouverture	**31 360**	**439**	**31 800**
	- Coût des services rendus dans la période	502	-	502
	- Intérêt sur la dette	1 032	14	1 046
	- Cotisations employés			
	- Modification du régime			
	- Acquisitions/Cessions de filiales			
	- Réductions de régimes			
	- Cessations de régimes			
	- Evénements exceptionnels			
	- (Gains)/pertes actuariels	306	34	340
	- Prestations	(3 461)	(70)	(3 532)
	- Ecart de conversion			
	- Transfert des provisions de personnel			
	- Autres			
	- Valeur de la dette actuarielle à la clôture (A)	**29 739**	**416**	**30 155**
	Dont régimes entièrement non financés	-	-	-
	Dont régimes financés en tout ou partie	29 739	416	30 155
	Variation des actifs de couverture			
	- Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	69 116	Néant	Néant
	- Prestations versées	(3 007)		
	- Rendements des actifs	2 557		
	- Ecart actuariel	4 073		
	- Juste valeur des actifs de couverture à la clôture (B)	**72 739**	Néant	Néant
	Couverture financière (A-B)	**(43 001)**	**416**	**(42 584)**
	- Ecarts actuariels restant à amortir (gains/pertes)	8 934	2	8 937
	- Coût des services passés restant à amortir	-		-
	- Dette initiale restant à amortir			
	- Actif non comptabilisé			
	Montant comptabilisé au bilan	**(34 066)**	**419**	**(33 647)**
	Juste valeur des droits à remboursement			
	- Juste valeur des droits à remboursement à l'ouverture			
	- Juste valeur des droits à remboursement à la clôture			
	- Précisions sur les droits à remboursement			
	Charge de l'exercice			
	- Coût des services rendus de la période	47	14	60
Théoriques	- Coût financier (effet de la désactualisation)	1 032	(70)	962
	- Prestations			-
	- Rendement attendu des actifs de régime	(2 557)		(2 557)
	- Amortissement des profits ou pertes actuariels	268		268
	- Amortissement du coût des services passés			
	- Amortissement de la dette initiale non constatée			
	- Profit ou perte résultant de la réduction ou de la liquidation			
	- Plafonnements d'actifs			
	- Evénements exceptionnels			
	- Autres	-		-
	Coût total de la période	**(1 210)**	**(57)**	**(1 266)**
Réelles	**Justification de la différence entre la valeur de bilan à l'ouverture et à la clôture (recommandation CNC 200**			
	Valeur de bilan à l'ouverture	(32 856)	476	(32 381)
	Prestations			-
	Transfert de personnel			
	Charge de l'exercice	(1 210)	(57)	(1 266)
	Valeur de bilan à la clôture	**(34 066)**	**419**	**(33 647)**
	Hypothèses actuarielles :			
	- Taux d'actualisation retenus régime	3,18%	3,9%	
	- Taux de rendement attendus des actifs régime	3,70%		
	- Table de mortalité des actifs			
	- Table de mortalité des retraités	TGH-TGF 2005	TGH-TGF 2005	
	- Taux attendus d'augmentation de salaires			
	- Taux d'évolution des coûts médicaux			
	- Taux d'augmentation des rentes retenu	2,00%	1,75%	
	- Age de départ en retraite	NC: 64 / C et MD: 65		
	- Taux de sortie			

* en fonction de la tranche d'âge et de la catégorie professionnelle

Classification : Interne

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

Dettes :

Le 3 juillet 2023, Abeille Assurances Holding a contracté un emprunt auprès d'Abeille Vie à hauteur de 140 M€.

Le 20 décembre 2023, Abeille Assurances Holding a contracté un emprunt auprès d'Abeille IARD & Santé d'un montant de 110 M€.

En dehors des dettes subordonnées de 210 M€ et de l'emprunt de 140 M€ qui sont à échéance à 5 ans, les dettes au 31/12/2023 sont toutes à échéance de moins d'un an.

Classification : Interne

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

(en millions d'euros)

Dettes	31/12/2023	31/12/2022
CaCib Gestion	0,0	0,6
Kerea trésorerie	0,0	25,0
Emprunts et dettes auprès des établt de crédit	**0,0**	**25,6**
Emprunt groupe AIS	210,0	100,0
Emprunt groupe ABV	140,0	
Intérêts courus sur emprunts et TSDI	55,5	32,8
Emprunts et dettes financières divers	**405,5**	**132,8**
Dettes fournisseurs	0,0	0,0
Fournisseurs, factures non parvenues	4,3	5,1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**4,3**	**5,1**
Dettes sociales	0,0	0,0
Dettes fiscales	0,0	0,0
Dettes fiscales et sociales	**0,0**	**0,1**
Comptes courants financiers (cash-pooling) :		
- G.I.E. d'Abeille Assurances	102,0	120,0
- SCI Montaigne	21,2	-
- SCIP	6,7	-
- Epargne Actuelle	29,6	22,7
- Abeille Solutions	6,9	3,4
- SCI Pergola	11,5	-
- Voltaire SAS	2,4	3,8
- SCI Jeux neufs	6,2	4,8
- SAS 100 Courcelles	97,8	-
- Zelmis	37,1	-
- Autres	1,5	0,6
Comptes courants d'intégration fiscale :		
- Abeille Vie	3,8	41,1
- Abeille IARD & Santé	10,0	0,0
- Abeille Epargne Retraite	0,0	18,8
- SCIP	0,0	0,4
- OFI Invest	0,0	4,7
- Epargne Actuelle	0,0	1,7
- Abeille Retraite Profesionnelle	0,9	0,0
- Autres	0,4	0,0
Autres comptes courants Groupe :		
Comptes courants frais généraux	0,2	0,0
Dettes groupe et associés	**338,1**	**222,1**
Autres dettes	4,2	0,6
Clients créditeurs divers	-	0,0
Autres dettes	**4,2**	**0,6**
Total général	**752,1**	**386,2**

Produits constatés d'avance

Classification : Interne

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

Il n'y a pas de produits constatés d'avance comptabilisés à la clôture de l'exercice.

3.4. Notes sur le compte de résultat

➢ Ventilation du chiffre d'affaires

(En millions d'euros)	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits d'activités annexes (*) (**)	16,4	16,3
Chiffre d'affaires	**16,4**	**16,3**
(*) dont opérations avec des entreprises liées ou avec lien de participation	16,4	16,3

➢ Ventilation du résultat d'exploitation

(En millions d'euros)	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits d'exploitation (**)	16,4	16,3
Reprises sur provisions	0,2	0,1
Produits d'exploitation (A)	**16,6**	**16,4**
Autres achats et charges externes :		
- Loyer et charges (a)	16,4	16,3
- Facturation du G.I.E. d'Abeille Assurances	33,9	89,0
- Honoraires des Commissaires aux Comptes	0,5	0,9
- Quote-part de frais de groupe	17,4	17,7
- Autres achats et charges externes	25,2	11,4
Impôts et taxes	0,1	0,0
Charges de personnel	(0,9)	0,3
Dont Charges sociales :		
- Régime de retraite sur-complémentaire RPGV	(1,1)	(0,1)
- Autres charges sociales	0,2	0,4
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
Autres charges	0,1	0,1
Charges d'exploitation (B)	**92,7**	**135,8**
Résultat d'exploitation (A + B)	**(76,1)**	**(119,4)**

(**) Concerne la sous-location (produits) du siège social du Groupe Abeille Assurances situé à Bois-Colombes

Classification : Interne

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

➢ **Ventilation du résultat financier**

(En millions d'euros)	**Exercice 2023**	**Exercice 2022**
Revenus des participations	255,5	198,3
Intérêts reçus sur TSDI	21,1	11,9
Intérêts sur TSR	5,1	0,1
Reprises sur provisions	0,0	0,0
Produits nets sur cessions obligations	8,3	0,1
Produits financiers	**290,1**	**210,4**
Intérêts versés sur TSDI	119,3	62,0
Charges nettes sur cession VMP		0,5
Dotations provisions sur VMP	0,1	0,0
Agios Bancaires		0,0
Charges financières	**119,4**	**62,5**
Résultat financier	**170,6**	**147,9**

➢ **Impôt sur les bénéfices – intégration fiscale**

Le groupe Abeille Assurances Holding a opté pour le régime d'intégration fiscale depuis le 1er janvier 1988. Abeille Assurances Holding en qualité de société tête de groupe, n'est pas redevable d'un impôt au titre de l'exercice 2023 ; elle a reçu pour 23,8 M€ correspondant à la charge d'impôt des sociétés appartenant au périmètre d'intégration fiscale.
Par ailleurs, la liquidation d'impôt sur les sociétés 2022 a généré une charge d'impôt de 3,1 M€.
Compte tenu d'une part des éléments précités et d'autre part à la charge liée à la liquidation d'impôt, le gain net d'intégration fiscale net de l'exercice s'établit à 26,9 M€.

3.5. Résultat courant – Résultat exceptionnel

(en millions d'euros)		**Exercice 2023**	**Exercice 2022**
Résultat courant (*)	Brut	97,2	27,2
	Impôt	26,9	15,4
	Net	**124,1**	**42,6**
Résultat exceptionnel	Brut	0	92
	Impôt		
	Net	**-0,1**	**92,2**
Résultat total	Brut	124,0	119,4
	Impôt	0,0	15,4
	Net	**124,0**	**134,8**

(*) Y compris participation des salariés

Classification : Interne

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

3.6. Autres informations

➢ Informations en matière de rémunérations

Les jetons de présence versés au titre de l'exercice 2023 aux membres du conseil d'administration s'élèvent à 81 700€.

➢ Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions de l'art R 123-198-9° du Code de commerce, cette information n'est pas fournie dans la présente annexe, mais dans celle des comptes d'AEMA groupe.

➢ Engagements hors-bilan

Les écarts actuariels restant à amortir sur les engagements de retraite sont inscrits en engagements hors bilan pour un montant de 8,9 M€, figurant intégralement à l'actif. (Cf : § 3.4 concernant les avantages postérieurs à l'emploi).

➢ Effectifs

La société n'a employé aucun salarié sur l'exercice.

➢ Consolidation

AEMA Groupe, détenant la majorité des droits de vote et des droits financiers de la société, établit des comptes consolidés. Ceux-ci intègrent globalement les comptes d'Abeille Assurances Holding.

3.7. Evènements post-clôture

Aucun évènement post-clôture.

Classification : Interne

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

en euros

Sociétés ou groupe de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la société astreinte à la publication									
1) Filiales (50 % au moins)									
Abeille Vie (*) 70 avenue de l'Europe 92270 Bois Colombes	1 205 528 533	1 129 339 933	99,99%	3 039 649 898	-	-	2 699 982 387	107 633 024	229 412 612
Abeille IARD & Santé 13 rue du Moulin Bailly 92270 Bois Colombes	317 752 761	-92 930 400	99,99%	941 658 334	-	-	1 979 629 385	-92 930 360	-
Locamat 80 avenue de l'Europe 92270 Bois Colombes	4 117 500	392 158	99,99%	4 207 575	-	-	10 853 583	-	323 999
Abeille solution 80 avenue de l'Europe 92270 Bois Colombes	150 000	136 161	100,00%	808 140	-	-	557 365,49	18 866,72	-
NEWCO 80 avenue de l'Europe 92270 Bois Colombes	97 600	-41 045	99,99	261 800	-	-	-	-41 036	-
2) Filiales (moins de 50 %)									
OFI Invest 20 rue Vernier 75017 PARIS	920 963	153 041 317	43,00%	40 781 570	-	-	185 020	46 737 400	25 806 907
UFF 70 avenue de l'Europe 92270 Bois Colombes	15 467 031	121 365 000	24,98%	85 159 627	-	-	232 613 000	2 224 000	-
Epargne Actuelle 70 avenue de l'Europe 92270 Bois Colombes	43 098 408	84 767 398	37,60%	140 000 000	-	-	45 825 775	13 097 865	-
B - Renseignements concernant les autres filiales et participations									
Participations françaises				1 893					13
Participations étrangères				-					-
Total			*(*)*	**4 252 528 836**					**255 543 531**

(*) y compris mali technique

Classification : Interne

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
(Article R225-102 du Code de commerce)

en euros

Nature des indications	2019	2020	2021	2022	2023
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 678 702 329	1 678 702 329	1 678 702 329	1 678 702 329	1 678 702 329
Nombre d'actions émises	186 522 481	186 522 481	186 522 481	186 522 481	186 522 481
II - Opérations et résultats de l'exercice					
Revenus financiers	527 275 941	96 530 787	6 484 015	147 914 318	170 632 967
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	-914 394	-575 037	-59 655 878	119 523 953	97 019 952
Impôts sur les bénéfices	34 322 863	46 397 591	89 825 541	15 420 289	26 853 894
Résultat après impôts, amortissements et provisions	511 900 166	100 409 267	30 102 915	134 901 357	123 925 627
Résultat distribué	0	0	0	0	0
III - Résultat des opérations réduit à une action					
Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	2,74	0,54	0,16	0,72	0,66
Résultat après impôts, amortissements et provisions	2,74	0,54	0,16	0,72	0,66
Dividende attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 155 542	989 784	1 365 286	0	0
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice *(hors provisions)*	859 530	512 067	741 121	603 996	

Classification : Interne

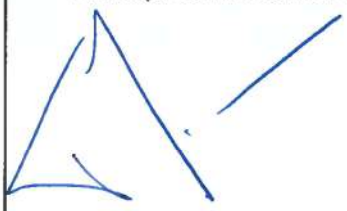
ABEILLE ASSURANCES HOLDING

Société anonyme au capital de 1 678 702 329 Euros
Siège social : 80 avenue de l'Europe – 92270 Bois-Colombes
331 309 120 RCS Nanterre

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 11 JUIN 2024

Pour copie certifiée conforme



Philippe Michel LABROSSE
Directeur Général

Exercice 2023

Pour extrait certifié conforme



Hélène DENIS
Directrice Générale Déléguée

ABEILLE ASSURANCES HOLDING
Société anonyme
Au capital social de 1 678 702 329 euros
Siège social : 80 avenue de l'Europe à Bois-Colombes (92270)
331 309 120 RCS Nanterre

(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE

DU 11 JUIN 2024

Le onze juin 2024 à 10 heures, les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée générale mixte au siège social, sur convocation en date du 27 mai 2024.

Philippe Michel LABROSSE préside la séance en vertu d'un pouvoir donné par Jean-Philippe DOGNETON, en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

La société MACIF SAM, représentée par Philippe Michel LABROSSE en vertu d'un pouvoir, assure les fonctions de l'unique scrutateur.

Fatima LAZAAR est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les actionnaires présents ou représentés, possèdent 186 503 131 actions sur les 186.522.481 actions formant le capital social, soit 99,99 % du capital social et des droits de vote. En conséquence, l'Assemblée générale réunissant le quorum requis tant pour les décisions à titre extraordinaire et ordinaire, est régulièrement constituée et peut valablement statuer.

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT et Cabinet MAZARS, co-Commissaires aux comptes titulaires régulièrement convoqués, sont absents et excusés.

Le Président dépose sur le bureau :

- un exemplaire de la convocation adressée à chaque actionnaire,
- une copie des lettres de convocation adressées aux co-Commissaires aux comptes,
- la feuille de présence de l'Assemblée,
- le rapport du Conseil d'administration,
- les rapports des Commissaires aux comptes,
- un exemplaire du texte des résolutions,
- un exemplaire des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- la liste des actionnaires,
- un exemplaire des statuts de la Société.

Le Président déclare que les documents et informations prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social, dans les délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Classification : Confidentiel

Le Président rappelle ensuite que cette Assemblée est appelée à se prononcer sur l'ordre du jour suivant:

Compétence de l'assemblée générale ordinaire :

****

- Affectation du résultat ;

****

puis il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

****

DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et fixation du dividende)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires :

(i) **constate** que l'exercice clos le 31 décembre 2023 fait ressortir un bénéfice de 123 925 626,82 euros,

(ii) **constate** que le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 232 538 976,04 euros, composé comme suit :

i. Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 : 123 925 626,82 euros,

ii. Report à nouveau bénéficiaire : 108 613 349,22 euros,

(ii) **décide**, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la manière suivante :

Dividende de l'exercice,	
soit une distribution, à chacune des 186 522 481 actions composant le capital social de la Société au 31 décembre 2023, d'un dividende de 0,11 euro	20 517 472,91 euros
Report à nouveau	212 021 503,13 euros
TOTAL	**232 538 976,04 euros**

Le dividende sera mis en paiement à compter du 11 juin 2024.

Pour les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France, les revenus correspondant aux dividendes perçus depuis le 1er janvier 2018 sont soumis, lors du versement, à un prélèvement à la source non libératoire de l'impôt au taux de 12,8% ainsi qu'à des prélèvements sociaux de 17,2% sur leur montant brut, à titre d'acompte d'impôt sur le revenu.

Ce prélèvement à la source est imputable sur le prélèvement forfaitaire unique dû au même taux de 12,8% qui constitue une imposition définitive en vertu de l'article 200 A, 1 A 1° du Code général des impôts.

Classification : Confidentiel

Cependant, sur option globale de l'actionnaire, les dividendes peuvent être imposés au taux progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce cas, les acomptes et le solde du dividende sont éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158 3 2° du Code général des impôts. Le prélèvement à la source non libératoire de 12,8% est imputable sur l'impôt sur le revenu de l'année de perception du dividende. S'il excède l'impôt dû, il est restitué.

Toutefois, conformément au troisième alinéa de l'article 117 quater du Code général des impôts, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 50 000 euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs ou à 75 000 euros pour les contribuables soumis à une imposition commune, peuvent demander à être dispensées du prélèvement à la source non libératoire de l'impôt de 12,8% dans les conditions prévues à l'article 242 quater du Code général des impôts.

Conformément aux dispositions réglementaires, il est précisé qu'au titre des trois précédents exercices, il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende
2020	186 522 481	Néant
2021	186 522 481	Néant
2022[a]	186 522 481	0,16 euro

(a) Montants éligibles à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158 3 2° du Code général des impôts, dans l'hypothèse d'une option pour le barème progressif.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

****

[Fin de l'extrait]

Classification : Confidentiel

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

mazars

61 Rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

pwc

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

ABEILLE ASSURANCES HOLDING

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mazars
Société
anonyme
61 RUE HENRI REGNAULT 92400 COURBEVOIE
Capital de 8 320 000 € – RCS Nanterre B 784 824 153

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

ABEILLE ASSURANCES HOLDING
Société anonyme au capital de 1 678 702 329 €
70, Avenue de l'Europe, 92270 Bois-Colombes
RCS Nanterre 331 309 120

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée Générale de la société Abeille Assurances Holding,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abeille Assurances Holding relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit et des risques.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Par ailleurs, les services autres que la certification des comptes que nous avons fournis au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes annuels sont les suivants :

- Sécurisation des rentes – Abeille Assurances Holding
- Attestation trimestrielle SCI – Abeille Assurances Holding
- Audit des comptes consolidés – Abeille Assurances Holding
- Revue de la DPEF – Abeille Assurances Holding
- Rapport sur la protection des avoirs clients – UFF

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Point clé de l'audit : Valorisation des titres de participation

Risque identifié :

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant net de 4 252 millions d'euros, représentent un des postes les plus importants de l'actif.

Comme décrit dans la note 3.2 de l'annexe, les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Les éventuelles dépréciations sont déterminées par référence à leur valeur d'utilité. Les éléments pris en considération pour déterminer cette valeur sont l'actif net réévalué, la rentabilité, les perspectives de réalisation, la conjoncture économique et éventuellement la valeur marchande des participations concernées.

Les techniques retenues par la direction pour procéder à la valorisation de ces titres comportent ainsi une part significative de jugement quant aux choix des méthodologies, des hypothèses et des données utilisées. En raison du caractère significatif des titres de participation et du fait de la sensibilité aux choix de la direction quant aux méthodologies et paramètres de calcul, nous avons considéré la correcte évaluation des titres de participation comme un point clé d'audit.

Approche d'audit retenue :

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de la valorisation des titres de participation détenus par la SA ABEILLE ASSURANCES HOLDING, nos travaux ont notamment consisté à :

- Analyser la pertinence des méthodes de valorisation retenues et vérifier leur correcte application

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues
- Réconcilier les données utilisées avec les données auditées

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes des informations prudentielles relatives à la solvabilité extraites du rapport prévu par l'article L.355-5 du code des assurances.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société ABEILLE ASSURANCES HOLDING par l'Assemblée Générale du 19 juin 2012 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 19 avril 2022 pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2023, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la 12ème année de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars dans la 2ème année.

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit et des risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer

la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit et des risques

Nous remettons au comité d'audit et des risques un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit et des risques figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été le plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

DocuSign Envelope ID: 60589DD9-D380-49CC-BA70-A8E88AFC6721

Nous fournissons également au comité d'audit et des risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris la défense, le 27 mai 2024

Les commissaires aux comptes,

Mazars		PricewaterhouseCoopers Audit
DocuSigned by: B085B074A3DD446...	DocuSigned by: 131D5A494AF4439...	Digitally signed by DocuSign Signé par : MARINE BARDON Heure de signature : 27 mai 2024 | 16:49 CEST O: PricewaterhouseCoopers Audit, OU: 0002 672006483 C: FR Émetteur : BE-YS SIGNATURE AND AUTHENTICATION CA NC 2 41EF5D4F64DB4F3AB0B34921BBDFD8CF
Jordan LAURENT	Maxime SIMOEN	Marine BARDON
Associé	*Associé*	*Associée*